

1 poste à pourvoir au 12/12/2022

FICHE DE POSTE

Directeur / Directrice ACM sans hébergement

Direction & Animation

PÉRIODES D'EMPLOI : Mercredi et vacances scolaires

DUREE DU POSTE :

CDI 25H annualisé, poste évolutif

Convention collective de l'animation Coefficient 300 Groupe D

Temps de préparation rémunéré

Panier repas.

AFFECTATION :

➤ ACM SERRES (05)

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud 04160 Château Arnoux

MISSIONS :

Accueillir et animer, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des séjours de vacances

Participer à la traduction concrète des objectifs du projet éducatif des Foyers Ruraux sous l'autorité du coordonnateur.

FONCTIONS :

Accueillir les familles

Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants au regard des réglementations et des cadres légaux (CASF, ACM, etc.)

Rédiger le projet pédagogique en concertation avec les familles, les élus, l'équipe d'animation et tous autres acteurs ou partie prenante à l'organisation et la mise en œuvre.

Mettre en œuvre le projet pédagogique

Gérer et encadrer une équipe d'animateurs. Notion de Responsabilité hiérarchique des animateurs acquise.

Prendre en charge la gestion de la session (financier, administratif, pédagogique)

Rendre compte de ses actions auprès de la FFRAS

TÂCHES :

Rédaction du projet pédagogique
Recrutement de l'équipe d'animation
Suivi des projets d'animation et des propositions d'animation
Accueil et médiation vis à vis des familles
Gestion d'équipe, formation et accompagnement des stagiaires
Contribution au processus d'évaluation des animateurs
Participation à la préparation et l'animation des réunions d'équipe
Proposition d'animations en fonction du projet pédagogique et de l'environnement de l'accueil.
Planifier les animations et contacter les prestataires extérieurs, le cas échéant.
Assure de manière ponctuelle le rôle d'assistant sanitaire
Explication à l'équipe d'animation du projet pédagogique, de la méthode et de la démarche.
Achat et Gestion des stocks (matériels fongibles, jeux, goûter),
Transmissions des factures, et du suivi administratif (pointages, droit du travail, etc.)

COMPETENCES REQUISES :

Autonomie professionnelle construite
Connaissance réactualisée de la réglementation des accueils collectifs de mineurs
Capacité d'encadrement d'équipe et de positionnement en tant que responsable hiérarchique
Sens de l'organisation, capacité d'anticipation
Diplomatie, réserve
Capacité d'adaptation

Connaissance de l'outil informatique : traitement de texte, tableur
Titulaire du permis B

FORMATION REQUISE :

BAFD en cours ou équivalent
BP JEPS LTP ou autre spécialité+ UCC Directeur ACM

1^{ère} EXPERIENCE REUSSIE VIVEMENT SOUHAITEE

CONTACT :

O. Guillot. Coordonnateur.



4 place du Commerce
04 160 CHÂTEAU-ARNOUX
06 44 89 66 15
ffras@foyersruraux.org